# Développement « rurable » au Sud, géodiversité et dynamiques territoriales

Roland POURTIER

Professeur à l'Université Paris I

Qu'on me pardonne ce néologisme : le télescopage de « rural » et de « durable » traduit un glissement sémantique dont la signification n'est pas anodine. Il n'y a pas si longtemps, le développement rural semblait clairement identifié ; il était l'objectif déclaré de politiques destinées à améliorer les performances économiques de l'agriculture et les conditions d'existence des paysanneries de pays en développement qui n'étaient pas encore étiquetés « du Sud ». Mais depuis les années quatre-vingt, le concept de développement durable a envahi durablement le champ du développement au point que celui-ci n'est plus pensable qu'en termes de durabilité. Pour preuve, la prolifération d'un qualificatif désormais obligé : ressources durables, gestion durable, ville durable, territoire durable, société durable etc., sans même parler des organismes placés sous le signe de la durabilité, ou l'apparition dans différents ministères français de hauts fonctionnaires du développement durable. Bref, point de salut qui ne soit durable.

Ce changement de vocabulaire - quand il ne sacrifie pas simplement à l'effet de mode – est censé correspondre à des approches renouvelées du développement. Les perspectives du développement rural dans les pays du Sud en sont-elles pour autant radicalement modifiées ou simplement infléchies ? N'oublions pas que la problématique de la « sustainability » - dont le « soutenable » français n'a jamais pu passer la rampe – concerna d'abord les pays riches du Nord, ceux que distingue une propension boulimique à gaspiller les ressources de la planète. Les nouvelles grandes peurs qui se cristallisent autour de l'effet de serre, du réchauffement, des trous de la couche d'ozone s'enracinent dans une consommation effrénée des ressources naturelles hypothéquant l'avenir. Pourtant, les préconisations du Club de Rome en faveur d'une " croissance zéro " ne furent considérées en leur temps que comme une utopie allant à contre-courant des tendances de la société de consommation. Mais elles firent naître une controverse, toujours d'actualité, entre les pays nantis et les pays déshérités qui aspirent, légitimement, au développement, fût-ce au prix de prélèvements sur la ressource compromettant l'avenir. La dialectique environnement/développement qui domina le sommet de la terre de Rio porta au grand jour l'irréductibilité des points de vue du Nord et du Sud. Il n'empêche, la dimension environnementale est devenue une composante inhérente à tout projet de développement. Certes, il y a loin de l'élaboration des PNAE (Plan national d'action pour l'environnement) à leur mise en pratique, et la bannière du développement durable n'est souvent déployée que pour attirer des financements : les opérateurs publics ou privés du Sud ont compris que placer les projets sous le signe de la durabilité était le plus efficace des sésames pour ouvrir les guichets. Le développement durable, qui fut au cœur de la conférence de Johannesburg en août 2002, a un bel avenir devant lui. D'autant plus qu'il s'articule avec les problématiques, elles aussi très actuelles, de la mondialisation.

Ce constat n'est pas vraiment nouveau : tout analyste ou praticien du développement a pu mesurer combien certaines actions conduites en milieu paysan, même si elles présentaient toutes les garanties de réussite technique et sociale, demeuraient sous la dépendance d'externalités, au premier rang desquelles figurent les fluctuations des cours mondiaux des matières premières agricoles : la culture du coton en Afrique de l'Ouest en est une illustration parmi d'autres. Cela signifie que les projets de développement, qu'ils soient conçus à l'échelle locale, régionale ou nationale, ne peuvent être

disjoints de l'échelle la plus englobante, l'échelle mondiale. C'est pourquoi la géographie, parce qu'elle accorde une attention particulière aux échelles, à leurs emboîtements et interactions, est non seulement utile mais nécessaire à la compréhension des dynamiques de développement qui, toujours, se déploient dans l'espace. Ainsi, pour ce qui concerne très précisément l'objet de ce colloque, la gestion des ressources et des territoires ruraux est indissociable des pratiques des différents acteurs qui interagissent, chacun à leur niveau, dans l'élaboration des configurations spatiales.

Aux échelles spatiales répondent les temporalités, échelonnées du cours au moyen et au long terme. S'il est vrai, selon la formule de Keynes, que dans le long terme nous serons tous morts, l'artificialisation croissante de la nature impose cependant la prise en considération de ses conséquences dans un avenir plus ou moins proche. C'est le sens même du concept de développement durable, élaboré par souci des générations futures. Le rapport Bruntland, référence obligée, jalonne l'itinéraire réflexif qui a conduit les pays du Nord à cette approche trans-générationnelle. A quoi les pays du Sud répondent par les priorités de l'instant présent, la nécessité de puiser dans les ressources de la nature pour faire face aux besoins immédiats d'une population confrontée aux effets de l'explosion démographique. L'impératif premier du développement, nourrir les hommes, constitue le défi majeur des pays du Sud et l'objectif fondamental d'un développement rural qui ne peut plus éviter d'intégrer la durabilité dans ses objectifs, ce qu'exprime l'expression, sans doute hybride, de " développement rurable ".

Au-delà de cette mise en perspective générale, il convient maintenant de changer de focal, pour des considérations plus terre-à-terre concernant les territoires ruraux pris dans leur singularité. Ce faisant, on ne doit pas perdre de vue qu'un objet géographique - une parcelle, un terroir, un territoire - n'est pas une monade mais l'élément d'un système multiscalaire interagissant avec des temporalités multiples.

Le développement « rurable » implique une démarche systémique, seule à même de prendre en compte la multiplicité des facteurs qui entrent en jeu et la complexité de leurs interactions. La géographie, à l'articulation des sciences de la nature et de la société, est particulièrement appropriée pour une approche globale, intégratrice, s'appuyant sur un spectre disciplinaire largement ouvert de l'écologie à la politique. La nature ne devient ressource que si les sociétés disposent des savoirs et des techniques requis pour leur exploitation, et en fonction des valeurs dont chaque culture est porteuse. Les acteurs du développement sont pris dans un faisceau de déterminants, perçus ou non, qui orientent leur action. L'entrée par le territoire est sans doute une des plus efficaces pour en comprendre les mécanismes et leur traduction en termes de systèmes socio-spatiaux. Encore convient-il de s'entendre sur les sens d'un concept tout aussi polysémique que celui d'espace, comme sur la signification des emboîtements " terre, terroir, territoire ".

Le rapport des hommes à la terre, à la fois physique, juridique, esthétique et mystique est un élément constitutif des sociétés, aussi bien à l'échelle locale, qu'à celle du territoire national. L'échelle locale invite à réfléchir à la différence d'usage de ces deux termes de terroir et de territoire tous deux de même souche latine, *territorium*, ce qui explique que leurs acceptions se superposent partiellement et parfois se confondent. Le terroir, qu'il désigne une étendue de terre aux qualités agricoles spécifiques, ou corresponde à un espace exploité par une communauté rurale, ou à un finage, comme dans les études de terroirs africains et malgaches qu'avaient initiées Paul Pélissier et Gilles Sautter[1], a des significations plus restreintes que le territoire rural. Celui-ci ne se caractérise pas seulement par les particularités bio-physiques de l'étendue qui lui sert de support, les techniques et les modes de production des populations qui l'exploitent et les droits d'usage exclusifs qu'elles revendiquent ; il se caractérise aussi par son degré d'intégration économique et sociale dans un espace chaque jour davantage réticulaire, et par la force des sentiments identitaires et d'appropriation que les habitants nourrissent à son égard. Sous ce dernier aspect, le territoire rejoint l'espace vécu, analysé avec beaucoup de finesse par Armand Frémont[2].

A considérer le territoire comme espace de référence on risque toutefois de le réifier, à tout le moins d'en faire une catégorie opératoire *per se*, occultant par là même les différences, les hiérarchies, les oppositions, éventuellement les conflits entre les acteurs, en un mot l'ensemble des forces, confluentes ou antagonistes, qui sous-tendent la dynamique sociale. Le territoire, quand on l'érige en catégorie spécifique de l'espace, inclut pouvoir, mémoire, trajectoire.

---

[1] Paul Pélissier et Gilles Sautter, " Pour un atlas des terroirs africains : structure-type d'une étude de terroir, L'Homme, Paris, 1964, IV,1, pp 56-72.
[2] Armand Frémont, " La région, espace vécu ", Paris, PUF, 1976, 223 p.

Les jeux d'acteurs, les stratégies des individus et des groupes, mettent en œuvre des mécanismes de décision et de pouvoir. Qui, au sein d'une exploitation agricole, est détenteur des droits fonciers, organise le travail, dégage des capacités d'investissement ? Le pouvoir d'intervention sur le territoire, concernant par exemple la gestion des ressources, une mise en défens d'une forêt, ou des aménagements collectifs (circulation, irrigation) relève-t-il de communautés locales ou d'une administration extérieure ? En d'autres termes, la responsabilité territoriale provient-elle du " bas " ou du " haut " ? Combien de projets de développement ont échoué faute d'avoir été attentifs à ces questions ! Car la gestion des territoires ne se résume pas à l'application de recettes techniques ; elle passe par l'exercice de pouvoirs, formalisés dans un corpus, écrit ou non, de droits d'usage, d'appropriation, d'exploitation.

Tout territoire est porteur de mémoire. Il est le fruit d'une histoire, celle d'une plus ou moins longue occupation de l'espace, celle d'un pacte entre la terre et ses usagers, et, en zone pionnière entre les premiers occupants et les nouveaux venus, selon des principes sur lesquels se fonde l'autochtonie. On sait, l'exemple de la Côte d'Ivoire l'illustre dramatiquement, à quelles extrémités peuvent conduire les revendications de liens généalogiques à la terre. En tout état de cause, la gestion des territoires ruraux implique une connaissance fine du tissu de relations élaborées dans le passé entre les hommes et le sol, des relations pour partie projetées dans le paysage, pour partie dispersées dans les mémoires. Les héritages, les savoirs transmis, les représentations, en un mot ce qui fonde la culture, se combinent à l'exercice des pouvoirs pour faire du territoire le lieu par excellence de manifestation des spécificités culturelles et politiques. Or celles-ci, on le sait, constituent des paramètres souvent décisifs des réussites ou des échecs des actions de développement.

Mais le territoire n'est pas seulement un aboutissement ; c'est aussi le tremplin sur lequel rebondissent sans cesse les trajectoires des sociétés. Celles-ci se transforment dans le même mouvement que leurs cadres de vie, en un véritable rapport dialectique entre production sociale et organisation de l'espace.

Au bout du compte, on peut synthétiser ces processus dans une séquence étendue-espace-territoire. L'étendue, réalité bio-physique qualifiée par ses caractéristiques géométriques (surfaces, distances, densités) et écologiques (climat, ressources en eaux, végétation, relief) représente ce qui est donné par la nature, la matière première que les sociétés humaines transforment pour leur prospérité en un espace organisé. Dans cette acception, l'espace se définit comme l'étendue socialisée. L'histoire de l'humanité se confond avec celle d'une emprise et d'une maîtrise de l'étendue et des ressources terrestres, élargissant l'œkoumène jusqu'aux limites de la planète. Quant au territoire, qui renvoie aussi bien à l'éthologie qu'à la symbolique, il désigne l'espace approprié, revendiqué, support et garant d'une identité collective, espace porteur, aussi, de passions pouvant aller jusqu'à la guerre.

L'approche agronomique des territoires ruraux se situe sans aucun doute sur un autre registre, plus pragmatique, encore qu'il ne me paraisse pas hors de propos de réfléchir au sens des mots employés pour appréhender les réalités rurales, de s'interroger sur la signification des changements de terminologie ou des glissements sémantiques. A cet égard, le succès de " territoire " n'est pas neutre. L'utilisation du mot traduit certainement la volonté d'appliquer une démarche plus globalisante que par le passé dans l'étude d'un rural qui ne se confond plus avec l'agricole, et ne se pense plus séparément de l'urbain. D'un rural dont on découvre qu'il peut être tout aussi déconnecté de la nature que l'urbain, autrefois synonyme d'anti-nature, et peut, tout autant que l'industrie, porter atteinte aux équilibres naturels. Les buveurs d'eau en Bretagne en savent quelque chose.

Du coup, tout devient très compliqué dès lors qu'il faut intégrer un grand nombre de paramètres dans le raisonnement, associer l'écologie et l'économie, les dynamiques endogènes et les facteurs externes, articuler différentes échelles, évaluer les conséquences futures des actions présentes. Cette complexité laisse de larges interstices par où se glissent l'idéologie et l'irrationnel, lesquels viennent perturber la sérénité du débat scientifique. Comment concilier la nécessité d'une croissance de la production, celle des vivres en premier lieu, pour faire face à l'explosion de la demande au Sud, et le développement durable quand on sait que la généralisation du modèle des pays du Nord, figurée par leur " empreinte écologique " nécessiterait l'équivalent de plusieurs planètes? S'interroger sur les liens entre agriculture et environnement interdit d'évacuer ces problématiques, quand bien même elles peuvent sembler très éloignées des préoccupations quotidiennes. La cause est en tout cas entendue : la gestion des ressources et des territoires ruraux ne peut faire abstraction du développement rurable.

C'est là une des conséquences d'une mondialisation dont il convient de relever les ambiguïtés et les contradictions. Elle se traduit en effet par une tendance à l'uniformisation des modèles de

consommation que symbolisent Coca cola et Mac Donald et l'universalisation du désir d'accéder à l'automobile et à l'information électronique. Mais dans le même temps, le fossé se creuse entre un centre dominant et des périphéries dominées pour reprendre un schéma qui n'a rien perdu de sa valeur opératoire. L'impérialisme dont les Etats-Unis sont le chef de file incontesté, exerce ses effets jusqu'au plus profond de la brousse. Les politiques iniques de subvention et de fixation des prix agricoles entravent les efforts de développement au Sud. Cela n'est certes pas nouveau, le monde tropical a connu l'expérience de quelques siècles ou au moins de quelques décennies d'exploitation coloniale. Ce qui est nouveau c'est la tentative des pays de Nord de masquer cette dissymétrie fondamentale en donnant à croire que l'humanité tout entière est embarquée sur le même navire dans un monde solidaire parce que fini. L'image du " village planétaire " est le comble de l'hypocrisie. La révolution de l'information n'efface pas les différences entre les territoires et les cultures, même si elle porte en germe une certaine uniformisation des gestes techniques.

La dynamique des territoires ne constituerait-elle pas un antidote à l'uniformisation annoncée ? Ce qu'il y a de paradoxal dans les processus actuels de mondialisation responsables d'une réduction de la diversité, liée à la recherche de la productivité et du profit financier - l'agriculture et l'élevage en donnent maints exemples – c'est l'affirmation concomitante d'une nécessaire sauvegarde de la « biodiversité ». Celle-ci, toutefois, est généralement considérée comme relevant d'une autre sphère que celle de la production. Elle participe d'une démarche conservatoire consistant à soustraire de l'activité humaine des espaces protégés destinés à la protection des espèces. L'inquiétude des naturalistes se justifie, certes, par la disparition constatée ou prévisible d'un grand nombre d'espèces animales ou végétales. Pourquoi la même préoccupation ne s'appliquerait-elle pas à la diversité des sociétés humaines et de leurs cultures, à l'ethnodiversité ? Car dans ce domaine aussi l'uniformité est synonyme d'appauvrissement. Un jour l'ennui naquit de l'uniformité…

En vérité, ce dont traite la géographie, c'est bien de la géodiversité. Toute situation géographique résulte d'une combinaison de facteurs multiples, si nombreux que chacune ne peut être qu'unique. L'action humaine, en infléchissant le fonctionnement des milieux naturels et en organisant l'espace social modifie en permanence l'environnement. Impossible probablement de mettre en équation ces dynamiques. Au mieux peut-on distinguer des tendances générales dans les processus d'artificialisation de la nature et de territorialisation, et repérer des régularités dans les modes d'occupation de l'espace. L'infinie diversité de situations est ainsi partiellement résorbée dans des typologies rassurantes car elles introduisent un ordre, autorisent les comparaisons, fournissent des repères pour l'action. Le risque est de perdre de vue ce qui fonde la géodiversité et de vouloir appliquer ici des recettes qui ont réussi là, en oubliant la part d'irréductibilité des lieux.

Il y a certes longtemps que la recherche agronomique est attentive aux particularités des milieux biophysiques, notamment tropicaux. Les expérimentations en station, les progrès de la génétique, les sélections variétales, les connaissances phytosanitaires et vétérinaires, d'une part, les actions de vulgarisation et de diffusion de l'outillage et des méthodes de culture et d'élevage, d'autre part, ont fini par porter leurs fruits. Les progrès observés dans l'agriculture du monde tropical sont souvent remarquables : la révolution verte en Inde en porte témoignage. Pourtant, en d'autres horizons, le développement piétine, principalement en Afrique subsaharienne périodiquement frappée par la famine et chroniquement exposée à la faim. L'explication par les fatalités de la nature, les sécheresses cycliques, est bien trop courte pour qu'on s'en satisfasse : l'environnement géopolitique a une part de responsabilité souvent déterminante comme l'ont souligné autrefois Josué de Castro, et récemment Sylvie Brunel[3]. D'une manière ou d'une autre, les famines sont une manifestation du désordre mondial et de la faillite des politiques globales de développement ; il n'empêche qu'on ne peut pas plus nier l'occurrence des sécheresses, qu'imputer les aléas climatiques aux sociétés humaines. C'est pourquoi l'étude des famines, de la faim en général, illustre bien, par le caractère extrême et dramatique de leurs manifestations, la nécessité d'une approche globale et multiscalaire qui ne peut être conduite que dans la pluridisciplinarité : la gestion des ressources doit inclure la prise en compte des risques, qu'ils soient d'origine écologique, technologique ou politique. Chacun des territoires affectés devrait faire l'objet d'une étude particulière, car les territoires ne se valent pas, ne sont pas équivalents les uns des autres. L'information territoriale n'est certes pas toujours aisée à établir, même si les moyens d'observation aérienne fournissent aujourd'hui des outils performants permettant de suivre l'évolution de l'état des cultures par exemple. Les données établies par la veille climatique satellitaire, et des observatoires comme Agrimet, rendent possible la prévention des

[3] Sylvie Brunel, " Famines et géopolitique ", Paris, Presses de Sciences Po, 2002, 130 p.

catastrophes naturelles. Un meilleur suivi des états de surface, du couvert végétal, des ressources hydriques donne des outils pour la gestion des territoires. Encore faut-il que les hommes dont le destin est en cause ne soient pas considérés comme de simples facteurs tantôt de production des vivres, tantôt de dégradation de l'environnement, voire, dans les situations de désordre extrême, comme les otages de politiciens ou de chefs de guerre. Ils doivent être considérés comme des acteurs de leur propre développement.

C'est vers cela que tend la réflexion relative à la gestion des ressources et des territoires ruraux. Qu'on le qualifie d'endogène, de participatif, qu'on y mesure l'impact du genre à l'aide d'indicateurs sexospécifiques, qu'on le proclame durable, ou qu'on milite avec Ignacy Sachs pour un éco-développement, le développement, entendu comme processus global de transformation des sociétés ne prend sens et ne devient effectif que si les populations concernées se reconnaissent dans ses objectifs et y ont leur part d'initiative.

Partout dans le monde, contrepoint d'une mondialisation qui tend à effacer sinon les Etats du moins certaines de leurs prérogatives, le local a le vent en poupe. En France, la décentralisation connaît un second souffle ; les territoires de proximité, les bassins de vie, les communautés de communes ou d'agglomération, les pays et les terroirs labellisés par leurs produits et un certain art de vivre, redessinent le kaléidoscope de l'espace national. En Afrique francophone, mimétisme oblige, la décentralisation est à l'ordre du jour, mais les délégations de pouvoirs ne s'accompagnent pas toujours d'une dévolution des moyens qui les rendraient effectives. Quoi qu'il en soit, cette nouvelle échelle d'intervention, plus proche des gens, constitue peut-être un moyen de mobiliser des énergies autour de projets communs ou qui touchent au quotidien. Les dynamiques territoriales en cours valorisent la géodiversité, sans pour autant tourner le dos à une mondialisation inéluctable puisque reposant sur l'universalité des principes scientifiques qui la fondent. C'est dans ces espaces d'intermédiation que peuvent s'épanouir les territoires ruraux. C'est dans ces espaces qu'on peut penser et mettre en œuvre ce que j'ai appelé " développement rurable ", version locale de ce développement durable dont la promotion à l'échelle de la planète est devenu un enjeu décisif pour l'avenir de l'humanité.